

## Débats électoraux 4/4

# Comment lutter efficacement contre la hausse des primes d'assurance maladie?

**Élections cantonales**  
20 mars 2022

**Les candidates au Conseil d'État Rebecca Ruiz (PS) et Isabelle Moret (PLR) évoquent les coûts de la santé, le Covid ou encore la grogne du personnel soignant.**

Simone Honegger  
Marie Nicollier

L'une préside l'association nationale des hôpitaux; l'autre dirige le Département vaudois de la santé depuis mai 2019. C'est dire si les questions sanitaires tiennent à cœur à la conseillère nationale Isabelle Moret (PLR) et à la conseillère d'État Rebecca Ruiz (PS). Les deux candidates confrontent leurs points de vue à huit jours du premier tour des élections cantonales.

**Quelles mesures concrètes faut-il prendre pour que les Vaudois ne soient pas pris à la gorge par les primes?**

**Rebecca Ruiz:** Vaud est un des seuls cantons à appliquer un plafonnement des primes d'assurance maladie à 10% du revenu. Cela présente un réel impact sur le porte-monnaie de 36% de la population. C'est beaucoup plus efficace qu'une baisse d'impôt qui, en raison de la progressivité de l'impôt, ne bénéficie qu'aux hauts revenus.

**Isabelle Moret:** Les primes pèsent lourdement dans le budget des ménages, car les coûts de la santé sont élevés dans notre canton. C'est donc sur les coûts qu'il faut agir avec deux axes prioritaires. D'abord, investir dans la prévention avec un agenda des dépistages et un catalogue de prestations de prévention. Ensuite, s'appuyer plus sur les pédiatres, pharmaciens et généralistes. Ils doivent être valorisés comme des coaches de santé, pour aiguiller le patient vers un spécialiste si nécessaire.

**Jusqu'où l'État doit-il aider les Vaudois à payer leurs primes?**



La PLR Isabelle Moret (à g.) et la socialiste Rebecca Ruiz ont débattu de questions relatives à la santé. ODILE MEYLAN

«Vaud est un des seuls cantons à appliquer un plafonnement des primes d'assurance maladie à 10% du revenu.»

**Rebecca Ruiz**, conseillère d'État chargée de la Santé

«Il faut investir dans la prévention avec un agenda des dépistages.»

**Isabelle Moret**, présidente de l'association nationale des hôpitaux

**R.R.:** On doit continuer à soutenir le pouvoir d'achat des 287'000 personnes qui sont concernées, pour 800 millions de francs. La poursuite de cette politique dépendra de la prochaine majorité au Conseil d'État. C'est lui qui fixe les paramètres de ce pourcentage, aujourd'hui à 10%.

**Isabelle Moret, le remettez-vous en question?**

Non, mais il y a encore une autre piste pour le maintien du pouvoir d'achat: l'initiative des Jeunes PLR qui vient d'être déposée et qui demande de déduire de ses revenus le montant moyen de la prime.

## Qu'en disent les partis?

- **Les Vert'libéraux** défendent les démarches (*smarter medicine*) qui visent à réduire les interventions et traitements inutiles, une mobilité active ainsi qu'une planification hospitalière qui tienne compte de la médecine privée et des hôpitaux périphériques.
- **Les Verts et Socialistes** plaident pour une caisse unique cantonale ou régionale ainsi qu'un soutien cantonal pour les soins dentaires, les psychothérapeutes et les

**Tous les secteurs (hôpitaux, EMS, CMS) se plaignent des salaires et du manque d'effectifs. Quelles mesures proposez-vous?**

**R.R.:** En 2017, le salaire des infirmières au CHUV est passé de 5282 à 5700 francs brut en début de carrière. En 2020, le salaire minimum a été augmenté pour 5,5 millions annuels. Par ailleurs, un nouveau dispositif assurera le remplacement systématique des congés maternité. Dans le secteur parapublic, l'État a mis sur la table environ 30 millions pour revaloriser les salaires alors qu'il n'est pas employeur.

**I.M.:** Former plus de personnel infirmier est une priorité. Il faut

une offensive de formation, y compris continue, afin d'ouvrir des perspectives de carrière. Avec plus de personnel, moins d'heures supplémentaires seront nécessaires. Autre point: les crèches et garderies n'ont pas forcément des horaires adaptés à ceux du personnel de santé.

**Vaud doit appliquer en 2023 la clause fédérale du besoin, limitant l'installation des médecins. Comment s'assurer que tous les Vaudois trouvent dans leur région le médecin dont ils ont besoin?**

**I.M.:** Suite à la pandémie, je m'inquiète en particulier pour la santé mentale des enfants et des jeunes. Il y a des mois d'attente pour voir un psychiatre ou un psychologue. Il faut résorber ce délai, comme dans d'autres spécialités. Il serait aussi important de faire un monitoring et des comparaisons régionales pour savoir si on a vraiment une surcapacité dans un domaine.

**R.R.:** Y a-t-il par exemple trop de généralistes et pas assez de psychiatres dans une région? Trop de gastro-entérologues et pas assez de dermatologues? Le Canton a entamé ce recensement, car la nouvelle loi fédérale nous y oblige. Par ailleurs, un projet des cantons romands va cartographier les besoins de demain

pour les faire coïncider avec la formation des médecins.

**Parlons des leçons du Covid. Que faut-il améliorer dans le système sanitaire?**

**R.R.:** Nous allons mettre en place un système de réserve en personnel aux soins intensifs pour faire face aux prochains pics, comme l'exige la loi Covid.

**I.M.:** Premièrement, il faut améliorer la coordination entre les cantons et avec la Confédération. Deuxièmement, rattraper le retard en matière de numérisation. Troisièmement, il faut adapter la loi sur les épidémies qui ne prévoit pas d'indemnisation claire et équitable, notamment pour les restaurants ou fitness qui doivent fermer ou les hôpitaux qui se focalisent sur la pandémie.

**Madame Moret, vous présidez la Fédération des industries alimentaires suisses, qui représente notamment les sodas. Pour ou contre une taxe sur le sucre?**

Il est plus important d'expliquer la pyramide alimentaire, l'équilibre de l'assiette dès le plus jeune âge et que les boissons sucrées sont un dessert. L'école devrait s'en charger. Je suis pour le Nutri-Score généralisé et contre cette taxe, qui favoriserait le tourisme d'achat.

**R.R.:** Je suis favorable à une taxe, surtout en voyant les méfaits du sucre sur l'obésité des jeunes, en augmentation.

**Le secteur privé dit se sentir ignoré par l'État. La planification hospitalière, en cours d'élaboration, est un sujet d'inquiétude. Vaud est-il en train d'étatiser les soins?**

**I.M.:** Il faut plus de négociations et de concertation avec le secteur privé. On l'a vu pendant cette pandémie: pour pouvoir augmenter rapidement le nombre de lits, il faut travailler avec lui... Visiblement, il ne se sent pas assez entendu.

**R.R.:** Tous les acteurs sanitaires ont été consultés sur les critères de l'appel d'offres de la future planification. La santé n'est pas un marché comme un autre: l'État doit le réguler et s'assurer qu'il n'y ait pas de suroffre générant des actes inutiles, mais aussi que les besoins de chaque région soient couverts. Si à l'avenir l'État doit financer toutes les opérations faites en cliniques privées, cela coûtera 80 millions, à décharge des assurances complémentaires.